

Rédacteur en chef JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne Un an, payable d'avance \$4.00 Six mois, payable d'avance \$2.00 Payable dans le cours de l'année 5.00 Payable à la fin du semestre 2.50 Edition Hebdomadaire Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance.

Administrateur O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert Hull.



BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

Table with columns: MALLS, Ferme, Délivrance, A.M., P.M., A.M., P.M. Lists arrival and departure times for various mail services.

Toutes lettres enregistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M. jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde le Bureau d'Épargne du Bureau ou les Malles sur le Poste, l'heure est de 9 heures A.M. jusqu'à 4 heures P.M. chaque jour.

Ottawa 24 Nov. 1879

CAPT. McCLURG, Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER, Surintendant-en-chef.

BON THÉ DU JAPON POUR 130 CENTS LA LIVRE CHEZ STROUD FRERES 45, Rue Rideau ET A MONTREAL

On approvisionne le commerce. Ottawa, 13 mai, 1880.

FEUILLETON 47 L'A

Route de l'Abîme!

PAR RAOUL DE NAVERY

(Suite)

Un pain chèrement gagné, un logis pauvre, il est sans famille, sans amis; quand il a cru que la France avait besoin de son bras il a pris un fusil, le bras a été broyé par une balle prussienne, et le voilà à dix-huit ans à la fois invalide de l'armée et du travail... La mort le prend, l'enferme, l'étouffe; s'il se laisse tomber sur le sol il sait qu'il ne se relèvera pas... La leur rouge s'agite toujours en face de lui. Cette clarté au milieu de ces ténèbres semble lui dire: "Si le firmament te cache ses étoiles, je suis là, moi, l'astre de toutes les veilles, l'étoile de la charité! courage! il y aura pour toi dans l'avenir des heures d'espérance et de joie! C'est le sentiment de la pitié qui t'a amené

L'EDITION ROYALE DES CHANSONS DE LA FRANCE

(Paroles françaises et anglaises) ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Très bien relié en drap bleu et or.—Prix \$1.50 en brochure, prix \$1.00.

Oh! voulez-vous aller — L'ange-gardien — Quand tu chantes — La première feuille — L'étranger — Cantique de Noël — Sérénade — Chanson de Fortunio — O mon Roi — La voix des adieux — Le pont des soupis — Rendez-moi ma patrie — Le moulin — Le lac — Adieu, belle France — Les hirondelles — Une fleur pour répondre — Le Torador — Le soleil de ma Bretagne — Ta voix — La favorite du canton — Non, monseigneur — Oui, monseigneur — Si vous me regrettez — Les cheveux blancs — Si loin — Le départ du marinier — Mon âme à Dieu, mon cœur à toi — Espère — David chantant devant Saül — Bonheur caché — La réponse du bon Dieu — Ave Maria — Le carillon de verre — L'avril, est là — Brunette — Le petit mousse noir — La bénédiction d'un père — La bouquetière des fiancés — Huit ans — Les fleurs animées — Quand de la nuit — Vaux-tu mon nom? — La jardinière du roi — Laissez-moi l'aime — Je suis Lazzarone — Médie — Mourir pour la patrie — La paroisserie — Le chant du départ — Toujours seul ou le "Masque de fer" — La fête du ciel — Pauvre fleur? pauvre femme! — Le départ des hirondelles — Sissa l'Albanaise — Sous l'orme — La Marseillaise — La Zingara — Partant pour la Syrie — Pierre l'hermite.

À vendre seulement par R. MORGAN, 28, rue de la Fabrique. Agent de gros pour l'Éditeur. Québec, 27 janvier 1880.

5e ANNÉE L'ALBUM DES FAMILLES (Romplissant le Foyer Domestique) REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Cette Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Réçits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois. Cette publication est particulièrement destinée à propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, de elle est rédigée par les principales plumes canadiennes de ce pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Numéro de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de \$2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou en dix fois de 20 cents par semaine, sur la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année. S'ir lemande, on expédie une des dernières livraisons de l'Album des Familles, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'Album des Familles, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'Administration de l'Album des Familles accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que \$1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnés, auxquels nous adresserons directement l'Album des Familles, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880

AUX INVENTEURS! J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois. Agences et Correspondants aux États-Unis, en Angleterre et en France. J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, Vis-à-vis le bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. B. P.—Boîte 68.

\$7.00 LA DOUZAINÉ.

140 doz. de Haches, FABRIQUÉES AVEC Le meilleur Acier de Firth. EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS MANN & CIE. Ottawa, 13 août 1879.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT

Magnain de Meubles du Palais, 34 Rue Rideau.

CELEBRES Biere et Porter DE DAWES & Cie. LACHINE. Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au barreau. 184, RUE DU CANAL, Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie. Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate. J. POCKLINGTON, Gérant. Ottawa, 27 novembre 1879.

L. A. Olivier AVOCAT. Bureau—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Bloc d'Église, Ottawa, Ont. ARGENT A PRÊTER. Ottawa, 23 juin 1879

DR. A. ROBILLARD. CHIRURGIEN, OCUliste ET AURISTE. Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles. Bureau de santé: En arrière de l'Hôtel-de-Ville. Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE. Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS. Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc. F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR. Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc. Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. Une visite est sollicitée. F. X. MICHAUD, 29 et 35 RUE D'ULX, CHAUDIÈRES. 6 septembre 1879.

Alex. Mortimer. Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gratuvo sur papier et sur cuivre. IMPRIMERIE. O. V. GREENB, Directeur du département lithographique. Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée. ALEX. MORTIMER, 104, 196 et 198 RUE SPARKS. Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention. LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB. Breveté le 16 juillet 1879. TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ. 10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à 4 fois. Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutilés. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler. Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres. Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9. J. M. JACOB, Breveté. 457 rue Saint-Paul, Montréal. EN VENTE CHEZ James Hoppet & Cie. AGENTS A OTTAWA. Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette BARBIER COIFFEUR, No. 256 1/2 RUE WELLINGTON, VIS-A-VIS L'Hotel "Royal Exchange." CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains. Ottawa, 26 Dec. 1879.

R. C. W. MacCUAIG, Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks. Ottawa, 29 janvier 1879.

J. Brewer, ENCANTEUR. 143 RUE SPARKS 143. Ottawa, 11 juillet 1879.

P. LARMONTH, Comptable et agent général. Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa. AGENT POUR La compagnie d'assurance contre le feu "Western." La compagnie d'assurance "Québec." La compagnie d'assurance "Lancashire." La compagnie d'assurance "Standard Life." La ligne de steamers "Anchor." Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa. Ottawa, 18 août 1879.

T. RAJOTTE, Syndic Officiel. Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur. Bureau—64 rue Wellington, Ottawa. Ottawa, 14 août 1879.

DEMEGEMENT. F. DUHAMEL. désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de Viandes de toutes sortes DANS LA MEILLEURE CONDITION. Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses confrères lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement. Ottawa, 11 Nov. 1879.

Nouvel Atelier Photographique ue 140 Rue Sparks, (autrefois JARVIS) 12 PHOTOGRAPHIES pour \$1 DORION et DELORME Propriétaires Ottawa, 3 déc. 1879.

Wm HOWE. 293, RUE CUMBERLAND. Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc. Importateur et marchand de Tapisseries et de decors. Peintures, huiles, vitres, mastics, vernis, etc. Ottawa, 22 octobre, 1879.

GIBIER ET POISSON. On trouvera toujours l'Ami Moine à son Magasin, au Marché nord du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits. MOISE LAPONTÉ. Ottawa, 26 Dec. 1879.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année: 20 locomotives 16 wagons de première classe, ou wagons lit, selon que pourra l'exiger le département. 20 wagons de seconde classe. 3 wagons d'express ou de bagage. 3 wagons de poste et wagons fumoirs. 240 wagons de fret couverts. 100 wagons de fret découverts. 2 charriots pour le déblayage de la voie. 2 charriots à neige. 2 charriots en saillie. 40 wagons d'équipage. Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails. Le soumissionnaire recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain. Par ordre, F. BRAUN Secrétaire Département des chemins de fer et canaux. Ottawa, 7 février, 1880.

HOTEL MONTREAL. TRAVAIL PAR MICH. COALLIER alias NAVION COIN DES RUES Wellington et Bridge, Hull. Brandies et cigares de premier choix, et table de première classe. Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté. Les personnes qui visitent Hull en touristes ou pour affaires, feront bien de descendre à cet hôtel, où elles trouveront tout le confort désirable. 19 février 1880.

CHARCUTERIE FRANÇAISE. SEULE MAISON A OTTAWA. L'on trouvera toujours un assortiment de Viande préparée de première qualité Et vendue à des prix modérés. Dindes desossées, Volailles rôties, Langues pressées et marinées, Saucisses de Boulogne Lard salé, etc., etc. A. COURCELLE, Carré du marché By, Nos. 14 et 16. Ottawa, 24 janvier 1880.

UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT de Faience, Porcelaine, Verrerie et Lampes A TRES-BAS PRIX. Épargnez votre argent en venant voir nos marchandises. Huile de Charbon Canadienne non-Explosive, 25 centins le gallon, Mesure Impériale. CHATFIELD 92, RUE RIDEAU. La collection complète de l'Opinion Publique, non reliée, est en vente à ce bureau. Prix.....\$30.00

MAISONS A LOUER

Une RÉSIDENCE en brique, contenant 10 appartements, avec remise et jardin. No. 152 rue Dalhousie; loyer, \$10 par mois. Un MAGASIN et RÉSIDENCE, No. 170 coin des rues Dalhousie et Water; loyer, \$12 par mois. Pour plus ample information, s'adresser à Madame H. PINARD, 84 rue Water.

MARCHANDISES SÈCHES

Magasin Populaire DE A. D. RICHARD, COIN DES RUES DE L'EGLISE ET CUMBERLAND, OTTAWA. M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables. Ottawa, 20 octobre 1879.

Etablissement Caledonia DE DEGRAISSAGE, NETTOYAGE ET Machine à battre les Tapis (Vis-à-vis le quai de la Reine). Habillements de messieurs teints clair ou foncé pour UNE PIASTRE. Gants, Nattes, Robes, etc., nettoyés. UN BON TAILLEUR. Est attaché à l'établissement pour le pressage. BUREAU:—52, RUE WELLINGTON. FRASER ET VIAU. Ottawa, 9 avril 1880.

Papier, Articles de Bureau ET D'ÉCOLE, AINSI QU' Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc., DONNEZ VOS COMMANDES A L'enseigne du livre ci-dessus. N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très-bas prix. MOSGROVE et PEARSON, Avocats, Notaires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis la Russell House, Ottawa, au-dessus du magasin de Gibson, confiseur. Argent à prêter sur propriétés foncières.

POUR VOTRE

SOMMAIRE

AFFAIRES PROVINCIALES. L'ORDRE DU JOUR. LEGISLATURE DE QUÉBEC. LIVRES NOUVEAUX. CHEMIN DE FER DE COLONISATION. SERVICE TELEGRAPHIQUE. A TRAVERS OTTAWA. FOU LÉON—LA RUTE DE L'ANNE: Raoul de Noddy. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS.

AFFAIRES PROVINCIALES

La législature de Québec s'est réunie hier. Le discours du trône que nous publions ailleurs signale les principales mesures que le gouvernement présentera. C'est un programme à la fois d'économie et de progrès, qui ne peut manquer de recevoir toute l'attention à laquelle il a droit.

On ne saurait nier que la tâche échue au gouvernement Chapeau est une tâche hérissée de difficultés. La maladministration de ses prédécesseurs pendant une période de vingt mois avait jeté les affaires provinciales dans un véritable cahot. Il s'est agi depuis de nettoyer les écuries d'Augias: tâche ingrate et embarrassante.

La question financière est incontestablement la question dont la solution est à la fois la plus difficile et la plus urgente. Les deux partis sont sans doute responsables de la dette publique qui pèse aujourd'hui sur la province, mais sans le gaspillage pratiqué par le gouvernement Joly, sans la construction du loop-line, sans l'achat de terrains inutiles à des prix extravagants, et sans bien d'autres transactions qui ont un cachet plus ou moins véreux, la succession dévolue au cabinet Chapeau serait loin d'être aussi onéreuse qu'elle l'est.

Les dettes contractées pour l'exécution d'entreprises intimement liées au développement d'un pays peuvent être le meilleur des placements pour l'Etat—et à ce titre nous approuvons pleinement les dépenses réellement encourues pour la construction du chemin du Nord. Mais les dettes occasionnées par des actes d'extravagance, d'incapacité ou de corruption, dans certains cas, comme l'ont été ceux du cabinet Joly, sont un véritable fléau pour un pays. Non-seulement elles sont improductives, mais elles entraînent forcément à leur suite pour les populations de lourdes charges qui peuvent devenir intolérables.

Nous avons annoncé, ces jours derniers, la négociation d'un emprunt de plusieurs millions à Paris. On aurait tout cependant de croire que nous sommes heureux d'avoir vu la province de Québec forcée de recourir à un pareil expédient. Il est évident qu'il n'y a rien de tel. On ne peut pas être obligé de s'adresser aux capitalistes étrangers, et satisfaire à tous les engagements par les seuls revenus de la province. Cela étant impossible, il fallait avant tout sauver le crédit du gouvernement. C'est ce que le ministre Chapeau a fait d'une façon singulièrement habile et heureuse. A ce compte, nous pouvons nous féliciter du résultat.

La dette actuelle de la province, en y comprenant le nouvel emprunt, est de \$17,000,000. Le déficit probable dans l'état actuel du revenu et de la dépense, est d'environ \$500,000, au tant du moins que nous pouvons en juger par les comptes publics. L'honorable M. Langelier a pu vouloir dissimuler ce déficit, alors qu'il était ministre des finances, en imputant au compte du revenu une somme de \$500,000, imputable au compte du capital, mais personne ne s'est laissé prendre à ce leurre. Ses propres partisans n'ont pas cru et les hommes sérieux se sont moqués de ce tour de passe-passe politique.

Il est parfaitement inutile de vouloir se dissimuler les difficultés de la situation. Il vaut mieux les regarder carrément en face et tâcher de les résoudre de la façon la plus judicieuse possible. Au reste, elles sont loin d'être insurmontables. Les ressources de la province sont encore considérables; il s'agit d'en tirer le meilleur parti possible. Que l'on pratique l'économie la plus sévère, que l'on abolisse les sinecures, que l'on réduise le personnel administratif chaque fois que la chose est possible, que l'on perçoive sans tarder les sommes énoncées dues à la province, que l'on établisse quelques impôts de façon à accroître le revenu tout en n'accablant pas la population, et l'on pourra surmonter tous les obstacles. On aura ainsi sauvé la province de Québec.

C'est une rude tâche, mais c'est une tâche patriotique, digne d'hommes de cœur et de haute intelligence. Le gouvernement Chapeau veut donner à cette tâche tout son dévouement, tout son esprit d'initiative, toute son énergie. Il doit s'attendre, en retour, à trouver dans la députation un loyal appui pour mener à bonne fin cette importante mission. Cet appui, nous en avons la certitude, ne lui sera pas refusé, même de la part de députés qui n'étaient pas enrôlés jusqu'ici sous la bannière conservatrice, mais qui ont compris que les intérêts de la province doivent primer les intérêts de parti.

ECHOS DU JOUR

M. Claudio Jannet vient de publier un article dans la Revue catholique des institutions et du droit approuvant fortement l'étude remarquable publiée par M. le sénateur Trudel sur nos chambres hautes.

Jeudi dernier, dit le Soleil, environ 150 personnes se rendaient de cette ville en pèlerinage à Sainte-Anne de Sorel. On raconte qu'à l'occasion de ce pèlerinage, il s'est opéré, sinon un miracle, du moins un fait assez extraordinaire. Un des enfants de M. David Francoeur, qui depuis plusieurs mois ne pouvait marcher, aurait retrouvé tout à coup l'usage de ses jambes.

De l'Événement: "La prochaine session nous présentera probablement un spectacle assez nouveau et nous verrons les rôles renversés. Ce ne sera pas, comme d'habitude, l'opposition qui fera le procès du ministère, mais le ministère qui fera le procès de l'opposition, ou, si l'on veut, de l'ancien cabinet. On annonce toute une série de révélations curieuses, piquantes, sur les agissements des anciens ministres. Grâce à la confession d'un régime tout provisoire, il se sera tissé bien des irrégularités dont les auteurs ne soupçonneront guère la gravité, et qui, exposés au grand jour, feront assez mauvais effet."

Quelques journaux viennent de publier un récit par lequel leurs Excellences auraient failli perdre la vie, l'autre jour, lorsqu'ils quittèrent Ottawa pour Québec par un convoi spécial. La collision imminente entre ce convoi et un autre train, qui aurait pu avoir les conséquences les plus fatales, n'existe que dans leur imagination. De tous les chemins en Amérique, la route du Nord est peut-être celle sur laquelle il est le moins survenu d'accidents, proportionnellement à son parcours, depuis qu'elle est en opération.

Le prince Léopold a bien employé sa journée, hier, à Ottawa. En arrivant, il visita la superbe scierie de MM. Perley et Pattee, qui pourra lui donner une bonne idée de nos grands établissements des Chaudières.

A deux heures, il prenait le lunch chez lady Macdonald, à Stadacona Hall, avec les officiers de sa suite; sir Charles Tupper, les honorables MM. Baby et Bower étaient aussi présents. La musique lui fut faite dans le goûter par l'excellent orchestre Marier.

Après le lunch, le prince Léopold visita les édifices parlementaires, la bibliothèque, puis Rideau Hall, et passa ensuite quelque temps à la résidence de M. Reynolds. A 8 heures, il dîna à l'Argyle, sur l'invitation de sir Edward Salby Smyth, puis partait à 10.45 pour Toronto, où doit le rejoindre la princesse Louise, qui l'accompagnera jusqu'à Chicago. De là, leurs Altesses reviendront à Québec pour aller faire la pêche au saumon dans le bas du fleuve Saint-Laurent.

LEGISLATURE DE QUÉBEC

Ouverture de la session. Québec, 28.—La seconde session du quatrième parlement de Québec a été ouverte aujourd'hui par le lieutenant-gouverneur Robitaille. Tous les ministres qui se trouvaient ici, une dizaine d'officiers des différents corps militaires et un grand nombre de dames élégantes se pressaient dans la salle du Conseil législatif, tandis que l'espace immédiatement en face du trône était occupé par le clergé, les consultants étrangers et les juges. Le lieutenant-gouverneur portait l'habit de cour de Windsor. La garde d'honneur, à l'entrée principale des édifices du parlement, se composait de 50 hommes de la batterie B et de son corps de musique. Un salut a été tiré de la capitale. Une foule considérable se pressait sur la place du parlement et dans les rues adjacentes. 50 hommes de police, commandés par le colonel Vohl, gardaient les abords du parlement. Son Excellence a ouvert la session par le discours suivant:

Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative, J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue au siège du gouvernement, où vous êtes assemblés pour expédier les affaires de la province. J'ai la confiance que les représentants au Parlement, en commençant leurs tra-

vaux, seront animés de cet esprit d'entente si nécessaire au bon fonctionnement de nos institutions politiques et au progrès de notre pays. Je suis heureux de m'unir à vous pour exprimer nos sentiments de gratitude, de loyauté à notre Gracieuse Souveraine à l'occasion de la visite de Son Altesse Royale le prince Léopold. Son Altesse est le cinquième membre de la famille royale qui a honoré notre pays de sa présence, et il nous fait beaucoup plaisir de nous souvenir à votre occasion que nous sommes heureux de vous accueillir à notre Gracieuse Souveraine.

Nous devrions tous nous réjouir à la pensée que la dépression générale qui s'est fait sentir dans toutes les branches d'industrie commence à disparaître. La préparation du bois de construction dans nos forêts et le développement de nos ressources minières ont été paralysés par la crise, mais vous serez heureux d'apprendre qu'il y a tout lieu d'espérer que la nouvelle impulsion donnée à ces industries, ainsi qu'à d'autres, contribuera beaucoup à notre prospérité nationale, tout en augmentant sensiblement le revenu de la province.

Deux entreprises que les législateurs et gouvernements précédents avaient spécialement protégées, savoir: les mines de phosphate et les mines de fer, ont été l'objet d'une attention spéciale du gouvernement, et sont en voie de réaliser les espérances des amis de l'agriculture et de l'industrie dans cette province.

Une exposition générale de la Prusse aura lieu dans la province de Québec pendant l'année. Mon gouvernement a cru devoir encourager d'une manière particulière la concurrence agricole et industrielle, et j'ai la confiance que vous approuverez ce qui a été fait dans ce but. Depuis la prorogation du dernier parlement, au 31 octobre dernier, le gouvernement a pris possession de la section Est du chemin de fer Q.M.O. et O., et a réuni sous une seule direction les deux sections de ce chemin. Les états qui vous seront soumis à ce sujet montreront que le revenu de cette ligne a augmenté à un degré très élevé, et que, par conséquent, ces revenus, ainsi qu'à d'autres avantages qui peuvent être retirés du chemin, compensent pour les sacrifices qui ont été faits pour la mener à bonne fin.

Le coût de la construction du chemin de fer provincial ayant été absorbé les fonds réservés aux compagnies privées, et ayant, de plus, rendu nécessaires des emprunts temporaires sur le crédit de la province, il est devenu urgent de pourvoir au paiement de ces subsides et de ces emprunts. À cet effet, mon gouvernement a cru devoir saisir des démarches préliminaires pour la négociation d'un emprunt suffisant pour faire face aux exigences de la situation, sans cependant dépasser les limites des ressources de la province.

Vous apprendrez avec plaisir que cet emprunt sera contracté aux conditions les plus avantageuses, et vous serez appelé à l'approuver. La province a contracté des engagements considérables pour compléter les améliorations qu'elle avait jugé convenable d'entreprendre afin de conserver dans le meilleur état une position digne de son importance politique. C'est un devoir national pour tous les bons citoyens de travailler d'un commun accord à rencontrer ces obligations et à maintenir le crédit de la province. J'espère que vous voudrez bien aider loyalement mon gouvernement à accomplir cette tâche.

Comme notre constitution a confié nos sources de revenu dans des limites étroites, il devient un devoir de pratiquer une prudente économie dans les dépenses publiques et de ne recevoir les fonds que nous désirons nous vouloir garder l'équilibre entre nos recettes et nos dépenses. Le fonds d'emprunt municipal s'est accru considérablement depuis quelques années. Une mesure vous sera soumise à l'effet de disposer de cette dette au profit du trésor, ou égard à la position des différentes municipalités intéressées. Vous aurez à considérer certains amendements à l'acte des licences, et un bill ayant pour objet de faire contribuer les bureaux publics au revenu de la province.

L'acte relatif aux asiles des aliénés a besoin d'être amendé en ce qui regarde les dépenses qu'il autorise, et vous serez appelé à occuper de cette question. Quelques changements sont nécessaires dans la législation relative à nos mines, autant pour ce qui concerne le revenu public que pour les facilités qui devraient être accordées au développement de cette importante industrie.

La consolidation de l'acte des chemins de fer de cette province, dans le but de l'assimiler à l'acte des chemins de fer de la Prusse, est de la plus haute importance, et un bill à cet effet vous sera soumis.

La refonte des lois relatives à l'éducation et à l'agriculture sont des sujets sur lesquels vous serez appelés à donner votre avis pendant le cours de la session. Vous serez appelé aussi à prendre en considération des bills ayant pour objet la refonte des statuts de la province, des modifications aux constitutions de la cour Supérieure et de la cour du Banc de la Reine, et l'emploi des prisonniers détenus dans les prisons communes des différents districts de la province.

Messieurs de l'Assemblée législative, Les comptes publics de la dernière année fiscale, et un exposé des recettes et dépenses pour l'année courante, vous seront soumis. Les prévisions budgétaires pour la prochaine année fiscale seront aussi soumises à votre approbation. Les estimations ont été préparées avec tout l'esprit d'économie compatible avec l'efficacité du service public. Vous

serez aussi appelés à voter les subsides nécessaires au gouvernement de Sa Majesté.

Honorables Messieurs du Conseil législatif, Messieurs de l'Assemblée législative.

Il ne me reste plus qu'à vous prier d'apporter à l'exécution des devoirs importants qui vous incombent, tout le zèle, la prudence et le patriotisme que le pays a droit d'attendre de vous, et je prie le Tout-Puissant de guider vos conseils et de répandre ses faveurs sur notre peuple.

Dans la chambre d'assemblée, M. Beaudet, député de Chicoutimi, fut présenté par le premier ministre et M. Gauthier, M. Parent, député de Rimouski, par MM. Langelier et Gauthier. Les deux députés ayant prêté le serment, prirent leur siège, le premier, du côté du ministère, et le second, du côté de l'opposition.

Après les motions d'usage à l'ouverture du parlement, le premier ministre proposa que le discours du trône, soit pris en considération, lundi prochain.

M. Joly demanda des explications sur la formation du cabinet. L'honorable M. Chapeau dit qu'il donnera d'amples détails lundi.

La Chambre alors s'ajourna à lundi.

LIVRES NOUVEAUX

[Pour le Canada.] M. Stanislas Drapeau revient sur la question du tombon de Champlain, qui, il y a quatorze ans, souleva une polémique acerbe et peu fructueuse. Nous espérons que, cette fois, si quelqu'un contredit M. Drapeau, il le fera d'une manière convenable. Ceci posé, disons que la nouvelle brochure est fort intéressante. Elle est d'une clarté que l'on ne rencontre pas souvent dans les écrits de ce genre. Le point principal sur lequel appuie son auteur, c'est que tout le monde a fait erreur, et que le tombon de Champlain, au lieu d'être à la basse-ville ou à la haute-ville, était dans le cimetière de la côte dite de la Montagne, sous l'alle Est du parlement actuel, et qu'il a été détruit en 1850. Nous attendons avec hâte ce que les archéologues peuvent répondre à M. Drapeau.

À l'occasion de la revue du 24 mai, à Québec, M. J. M. LeMoine a publié une brochure de notes historiques sur la vieille ville. Il n'est pas de touriste qui ne lise les livres de M. LeMoine; ce sont d'excellents guides bourrés de renseignements sur certains points de la Montagne, sous les Grognons; à Gaspé, les chroniques locales n'ont pas de secret pour lui.

M. Franklin B. Hough, auteur américain bien connu, était ici ces jours derniers. Il termine un livre sur les Mille-Iles et leurs environs, autrement dit du lac Ontario jusqu'à Montréal.

Avant longtemps, nous espérons que l'un de nos collaborateurs mettra, de son côté, la dernière main au travail qu'il fait sur la rivière Ottawa. Ensuite, il faudra un historien pour parler du Beau entre Montréal et les Grognons.

De cette manière, nous finirons par nous procurer l'histoire de tout le Saint-Laurent et de son principal tributaire, l'Ottawa.

On réimprime en ce moment, à Montréal, l'histoire du Canada de M. Garneau—quatrième édition. C'est un livre demandé partout.

JEAN BARIL.

CHEMINS DE FER DE COLONISATION

(Suite et fin.) Pour se rendre compte de la puissance du trafic du chemin de fer du Québec, malgré cette organisation peu compliquée, il faut examiner en détail une photographie que ne manquent pas de rapporter tous les voyageurs de Festinog. C'est la station la plus importante, "Tan-y-Bwch station," au milieu de la ligne. Elle est sur la voie d'évitement, à droite.

Un train mixte de voyageurs et marchandises, qui est très fréquemment remplacé par un train de voyageurs composé de 10 véhicules et une machine, et un train de wagons dits composés de 80 wagons et d'une machine garée sur la même voie, derrière le précédent.

Sur la voie d'évitement à gauche: Un train de voyageurs descendant composé de six véhicules et de sa machine. La voie du milieu reste libre pour laisser passer un train d'ardoises descendant, composé de 100 à 110 wagons pleins, sans machine, qui va traverser la gare sans s'y arrêter.

La gare de transbordement du Cambrian Railway avec le Festinog Railway est à Myford Junction, point où les chemins de fer se croisent perpendiculairement, en passant l'un au dessus de l'autre. Le Festinog est en dessus, et a établi un embranchement qui descend en courbe de très-petit rayon et se partage en trois voies pour s'accrocher aux voies du Cambrian. Le trafic spécial de la ligne oblige en effet à trois genres de transbordement: 1o Pour les ardoises: en raison de leur fragilité elles sont transbordées à la main, et pour simplifier la manœuvre, le sol des voies a été établi à des niveaux différents, pour que les bords des petits wagons d'ardoises du Festinog soient à même hauteur que les bords des grands wagons du Cambrian.

2o Pour le charbon: le transbordement se fait mécaniquement au moyen d'une plaque tournante spéciale, oscillant sur deux axes, et qui permet de vider en 5 minutes un

wagon de 10 tonnes du Cambrian dans cinq wagons de deux tonnes du Festinog.

3o Pour les marchandises: elles sont roulées ou brouettées d'un wagon à l'autre, les fonds étant du même niveau, et une grue pivotante opère le transbordement des colis les plus lourds. La disposition de cette gare paraît servir de modèle pour les gares de transbordement des grands chemins de fer; car il ne faut pas oublier que les grandes compagnies transbordent presque toutes leurs marchandises à l'extrémité de leurs réseaux; et ceux qui présentent comme argument contre l'établissement de petites voies l'obligation de la dépense de transbordement à leur rencontre avec une grande voie, se trompent sciemment, ou nous aimons mieux le croire, par manque de renseignements.

Après les gares, il reste à décrire le matériel roulant. Lorsque l'expérience eut prouvé l'extrême stabilité des voitures, on en construisit sur le modèle des grandes compagnies, c'est-à-dire avec banquettes perpendiculaires à la voie. Ces wagons ont deux compartiments avec des banquettes contenant trois voyageurs, soit en totalité douze voyageurs.

Tout récemment, on a essayé de grandes voitures montées sur bogies aux extrémités, comme les wagons américains, et contenant 50 voyageurs; mais au lieu d'avoir l'entrée à chaque extrémité et un couloir central, ces voitures se composent de 7 compartiments séparés.

Tous ces wagons ont des roues de 0,45 en acier. Ils sont montés sur rails à double voie, avec ressorts en spirale, et le tamponnement se fait au moyen d'un tampon central, également à ressorts.

Les voyageurs sont plus confortablement assis dans tous ces wagons que dans beaucoup de wagons de lignes secondaires à voie normale, qui négligent souvent l'entretien de leur voie, et dans la voie de 0,60 du Festinog, le bon entretien est indispensable pour obtenir la puissance du trafic et la vitesse des trains.

Un ingénieur français très distingué, M. E. Vignes, ingénieur des chemins de fer de l'Etat, qui a visité le Festinog en septembre 1877, avait écrit ainsi cette question:

"Grâce à la solidité de la voie et à son bon entretien, nous avons pu constater par nous-même que, dans des trains marchant à la vitesse de 40 à 50 kilomètres à l'heure, on ne ressent dans les voitures à voyageurs aucun mouvement de lacet, aucune irrégularité. Nous avons, en outre, circulé à plusieurs reprises dans des wagons à ardoises vides à la montée, ou assis sur le chargement de ces wagons pleins à la descente; ils n'ont aucun ressort de suspension; néanmoins, on n'y ressent pas la moindre secousse, et il est à peu près impossible de s'apercevoir du passage sur le joint des rails."

Un des résultats les plus remarquables de cette exploitation et qui n'est pas un des moindres avantages de la voie de 0,60 sur la voie normale, consiste dans la proportion réduite des poids morts remorqués comparé au poids payant des voyageurs.

Ainsi le wagon dos à dos pèse 1300 kilogrammes et contient 4 voyageurs, le wagon du deuxième type pèse 1,200 kilogrammes et contient 12 voyageurs; le dernier type, système américain, pèse 6,000 kilogrammes et contient 50 voyageurs; c'est donc, en résumé, 1,00 à 120 kilogrammes de poids mort par voyageur, tandis que, sur les grands chemins de fer, le poids mort est généralement de 250, 200 ou 150 kilogrammes par voyageur, suivant qu'il s'agit de 1re, 2e ou 3e classe.

Quant aux wagons à marchandises, ils sont d'une construction simple et solide et appropriés aux différents objets qu'ils ont à transporter. Tous les wagons à marchandises sont montés avec boîtes à graisse, mais ils n'ont aucun ressort de suspension. Le tamponnement se fait sur un tampon central en fer, muni à sa partie inférieure d'une chaîne avec crochet pour faire l'attelage.

La proportion du poids mort est de 300 kilogrammes seulement par tonne, et dans les grands chemins de fer elle est de 6 à 800 kilogrammes. Les deux premières locomotives construites en 1863 sont les mêmes que celles des entrepreneurs de travaux. Elles sont à roues complètes et pèsent 7,000 kilogrammes.

Leur emploi étant satisfaisant, deux autres machines du même genre furent construites l'année suivante et permirent de commencer le transport des voyageurs, transport qui fut d'abord fait à titre d'essai et gratuitement pendant quelques mois.

En 1868, deux nouvelles machines, également à 4 roues, mais pesant 10,000 kilogrammes, furent construites et portèrent à 6 l'efficacité des machines du Festinog.

En 1869, le trafic augmentant considérablement, on essaya une nouvelle machine articulée à 8 roues, système Fairlie, qui permettait de faire des trains beaucoup plus lourds en atteignant une vitesse de 40 à 50 kilomètres. Cette machine pèse 22,000 kilogrammes en ordre de marche, et a coûté 50,000 francs. En raison de son poids, il a fallu adopter les rails de 24 kilogrammes.

Aujourd'hui, le Festinog Railway possède 4 locomotives Fairlie, et continue à employer les 6 premières à 4 roues, soit en totalité 10 locomotives; et le total des recettes en 1877 a été de 692,000 francs, dont 176,875 francs pour 195,000 voyageurs et 507,000 francs pour les marchandises.

CONCLUSION.—D'après la description qui vient d'être faite, et tous les renseignements qui sont fournis, il est impossible aux plus incrédules de nier l'existence et la situation prospère de la ligne du Festinog construite à la vitesse de 0,60, avec traverses en bois. On voit également que c'est avec juste raison que le Festinog Railway peut être pris pour argument

irréfutable par les partisans des voies étroites.

En s'adressant aux ateliers de Petit-Bourg, l'installation peut se faire très rapidement. La voie de 0,60 peut être construite par le système Decauville, avec des rails en fer ou en acier de 7, 12, 18 et 24 kilogs le mètre, et toutes ses parties, voie droite ou courbe, aussi bien que les croisements les plus compliqués, sont expédiés toutes faites et toutes prêtes à poser.

Pour une première installation on qui, dans les pays neufs, sera comme un sondage de civilisation, il n'y a pas à hésiter: c'est le plus petit de ces modèles qu'il faut adopter, car il est le plus économique, et il permet d'établir une voie à raison de 7,500 francs le kilomètre (\$2,400 par mille). Si le pays dans lequel on installe cette voie donne des déceptions et ne produit pas un trafic satisfaisant, la voie de 0,60 sera toujours suffisante pour assurer les communications avec tractation de mules ou de petites locomotives.

Si, au contraire, cette voie donne assez de facilité de communications dans le pays pour développer la richesse et obliger les propriétaires du chemin de fer à remplacer successivement leur voie par celle en rails de 12 ou de 24 kilogs, ils seraient bien mal avisés de se plaindre, car la voie légère serait gagnée cent fois au moment où on devrait l'enlever et la remplacer par une plus forte, et pres que toujours on aurait l'emploi de la ligne démontée pour créer de nouvelles lignes qui seraient les lignes secondaires de ce réseau économique. Par conséquent, loin de plaindre ceux qui seront obligés de démonter la petite voie Decauville pour la remplacer par une plus forte, nous ne pourrions que les féliciter de ce résultat, et c'est ce que nous leur souhaitons de tout notre cœur.

Cette question mérite d'attirer l'attention de nos législateurs et de tous ceux qui veulent le développement utile à la colonisation de notre pays et l'exploitation de nos mines si nombreuses, si riches et cependant si peu exploitées.

À la suite d'une étude sérieuse, faite en partie sur les lieux, nous avons cru à propos de donner une large place à cet important sujet, et nous l'espérons, sera pleinement discuté par la presse du Canada.

Je n'ai transporté mon magasin de CHAPEAUX et PELLETERIES sur la rue Sparks, vis-à-vis l'hôtel Russell.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

chez O'DOHERTY et Cie., 110 RUE SPARKS

EXCURSION DE CHICAGO à MONTRÉAL

COLLEGE ST. VIATEUR

St. Jean-Baptiste

QUEBEC

Prix du passage aller et retour \$17.00 \$9.00 pour les Enfants

Fonds de Secours de Hull

Les contributions d'argent au Fonds de secours pour les incendies de Hull peuvent être déposées entre les mains du trésorier, D. KEMP, éc., garant de la Banque des Marchands, à Ottawa. Les dons de provisions, vêtements, literie, etc., peuvent être adressés au comité exécutif, à l'hôtel de ville, Hull.

Président du comité exécutif. Hull, 24 avril, 1880.

L. A. SENECAI, Surintendant général.

SERVICE A THÉ EN PORCELAINE, (44 morceaux) \$5.00 C. S. Shaw & Cie IMPORTATEURS 63 rue Sparks

Classe! Classe! Prise au-dessus des Chaudières SAISON DE 1880 Du 1er Mai au 1er Octobre

J. CHRISTIN et Cie., 381 rue Wellington Dr O. DAGENAIS Médecin-Chirurgien, 416, RUE CLARENCE, Ottawa, 6 mai 1880.

Avis de déménagement Le soussigné donne avis qu'il a transporté sa boutique du No. 86 rue Clarence au No. 177, RUE RIDEAU, afin de se rapprocher du plus grand nombre de ses clients.

CHAS. BEAUPRÉ, Chemin de fer Q. M. O. & O

AVIS Changement d'heures EMBRANCHEMENT D'AYLMER

Chemin de fer Q. M. O. et O

Changement d'heure A PARTIR DE LUNDI 3 Mai 1880!

St. Jean-Baptiste

St. Jean-Baptiste

St. Jean-Baptiste

St. Jean-Baptiste

NOUVEAUTÉS!  
NOUVEAUTÉS!!

Rubans Pompadour

Etroffes à Robes Pompadour

SOIE, BROCATELLE,

Kearns & Ryan

Nos. 98 et 100 Rue Sparks

SERVICE TELEGRAPHIQUE

ÉTATS-UNIS.

Les Sioux—Denis Kearney—Le buste de  
Thos. Moore—Assassinat.

Fort Buford, Montana, 28.—Le Capit  
Britton, de l'armée des États-Unis,  
vient d'arriver de l'agence de Poplar  
Creek, où il avait été envoyé par le  
général Mason pour présenter aux  
Sioux hostiles les conditions aux  
quelles le gouvernement accepterait  
leur soumission. N'ayant ni nourri-  
ture ni tabac à leur distribuer, le  
capitaine n'a pu les faire parler. Ils  
ont fait, sont mal vêtus, fatigués de  
la guerre, et ne sauraient tarder  
beaucoup plus longtemps à se sou-  
mettre sans condition.

San Francisco, Cal., 28.—Denis  
Kearney a été libéré de prison au-  
jourd'hui et conduit dans la ville  
par le shérif Desmond et quelques  
amis.

New York, 27.—Des milliers de  
personnes ont été témoins, aujour-  
d'hui, de l'inauguration du monu-  
ment élevé dans le Parc Central à  
Thomas Moore, le poète. Le buste  
est de bronze, le pied de hauteur, et  
est un fac simile des meilleurs por-  
traits du poète. Il est monté sur un  
piédestal en granit de neuf pieds de  
haut.

Le Dr Metville, de Gatou, Ill., a  
tiré un coup de feu sur un jeune  
marchand du nom de Owen Fink, de  
cet endroit et l'a tué instantanément.  
L'assassin a été arrêté et conduit à  
Joliette.

CANADA

Cheval mort—Grand soulagement—Les  
visiteurs royaux.

Hull, 28.—Un cheval attaché à une  
voiture, la propriété de M. Beemer,  
du pont du chemin de fer aux Chau-  
dières, s'est vué avant-hier dans la  
rivière Ottawa.

La couverture d'une grange sur le  
chemin d'Ayermer a été partie en-  
levée par la tempête d'avant-hier.

Les autorités de cette ville ont été  
grandement soulagées par la senten-  
ce portée par le magistrat de police  
d'Ottawa contre Zéphirine Saint-  
Amand. Cette malheureuse leur a  
causé beaucoup de trouble durant  
des deux dernières années.

Montréal, 28.—Vers midi et demi,  
aujourd'hui, les visiteurs royaux se  
sont rendus inopinément à l'hôpital-  
général. Son Altesse Royale la prin-  
cesse Louise et Son Excellence le  
gouverneur général étaient accom-  
pagnés de M. Felly et du capitaine  
Collins. Les différentes salles furent  
visitées. La princesse conversa avec  
plusieurs malades en différentes  
langues. La visite a duré environ une  
heure. Lors du départ, un certain  
nombre d'étudiants, en médecine  
s'assemblèrent à la porte de l'hôpital  
et poussèrent un hurra formidable  
comme le carrosse s'éloignait.

Un peu après une heure, Son Ex-  
cellence le gouverneur général, accom-  
pagné de l'honorable capitaine  
Harbord, aide-de-camp, a visité l'In-  
stitut Mackay pour les sourds-muets  
et les aveugles. Ils furent reçus par  
le président, M. Joseph Mackay, qui  
leur fit voir les différents départe-  
ments de la maison.

Une vente aux enchères d'objets  
non-reclamés qui s'étaient accumulés  
depuis plusieurs années, a eu lieu à  
la cour de police, ce matin. Le grand  
consignataire agissait comme enchan-  
teur. Il y avait de tout dans cette  
agglomération de produits du crime.  
Plusieurs revolvers, des outils de vo-  
lours et des montres en or ont été ven-  
dus à bien bon marché.

Les journaux de M. H. et A. Al-  
lan sont tous retournés à l'ouvrage  
ce matin, moyennant 17 cents de  
l'heure pour les hommes de seconde  
classe et 25 cents pour ceux de pre-  
mière classe. La grève est terminée  
en autant, du moins, que cette com-  
pagnie est concernée.

Théodore Ledue, employé au  
bureau de poste, a fait une déclara-  
tion, aujourd'hui, contre James Gal-  
agher, un autre employé dans le même  
bureau, l'accusant d'avoir volé des  
lettres d'argent. En cherchant du  
tabac dans les poches d'habit de son  
camarade, L. a découvert trois lettres.  
La chose ayant été rapportée au  
maître de poste, celui-ci ordonna  
qu'on fouillât les poches de Gal-  
agher, dans lesquelles on trouva vingt-  
quatre lettres qui étaient disparues.  
L'un d'elles contenait \$45, et une  
autre, trois billets promissaires de  
\$376 chaque. Galagher, mis en état  
d'arrestation par les détectives Ri-  
chardson et Arcand, a été accusé à  
M. Miall, qui vient de terminer  
l'enquête contre M. H. N. Tabby, in-  
specteur des poids et mesures ici,  
retourne à Ottawa ce soir.

EUROPE

La Prusse et le Vatican—Les communi-  
cations en Belgique—Vol et assassinat—  
M. de Lesseps.

Berlin, 28.—Le désir du prince Bi-  
smarck de ramener l'entente entre les  
catholiques du royaume et le gouver-

nement semble devoir produire un  
résultat pratique. Il a, aujourd'hui,  
adressé une dépêche à l'ambassadeur  
allemand à Vienne, annonçant son  
intention de demander à la diète  
prussienne de se désister, à l'avenir,  
de toute mesure répressive contre les  
catholiques, et de proposer le réta-  
blissement de la légation prussienne  
au Vatican. Cette démarche du  
prince Bismarck doit faire croire à  
quelques-uns qu'il est prêt à alter-  
ner plus loin qu'on ne le pensait pour  
amener une meilleure entente avec le  
Pape, et d'autres que ce n'est qu'une  
nouvelle preuve de son intention de  
faire passer une loi qui ramène l'har-  
monie entre les catholiques et le gou-  
vernement.

Paris, 28.—La faiblesse de l'élément  
communiste dans le parlement actuel  
a été démontrée d'une manière ridi-  
cule aujourd'hui. M. Clémenceau  
interpella le ministère au sujet des  
mesures qui avaient été prises par la  
police, dimanche dernier, pour répri-  
mer la démonstration des communi-  
stes ce jour-là, et demanda pour-  
quoi ces mesures avaient été adoptées,  
ajoutant à sa demande une motion  
déclarant que l'Assemblée regrettait  
que le gouvernement n'eût pas con-  
fié dans le peuple, mais suivi  
l'ancienne politique de réprimer l'ex-  
pression de l'opinion publique. Après  
un court débat, marqué par beau-  
coup d'acrimonie de la part des dé-  
putés communistes et de fine ironie  
du côté des membres de la gauche et  
du centre gauche, la motion de M.  
Clémenceau fut perdue sur une divi-  
sion de 31 pour et 309 contre. Le  
résultat fut reçu par les députés et  
les galeries avec des vivats et des  
éclats de rire.

Londres, 28.—Frédéric Sharp, cou-  
rier, a fait faillite, à cause de pertes  
éprouvées dans le département amé-  
ricain.

Martin Shels et Cie., de cette ville,  
négociants, sont en faillite. Leur  
passif se monte à £100,000 sterling.  
C'était une maison ancienne et hau-  
tement respectable; mais il paraît  
que, depuis quelque temps, elle fai-  
sait des affaires avec perte. Cette  
faillite survint immédiatement plu-  
sieurs autres qui ont récemment eu  
lieu, a causé quelque anxiété et de  
la défiance dans le commerce. Les  
banques examinent bien plus scrupu-  
lusement les effets qui leur sont  
offerts pour l'escompte.

Marseille, 28.—La diligence de la  
malle entre Lyon et Saint-Martin a  
été attaquée aujourd'hui par des ban-  
dits, qui ont assassiné le conducteur  
et volé 2,000 lettres.

Paris, 28.—M. de Lesseps part au-  
jourd'hui pour l'Angleterre, d'où il  
se rendra en Hollande. Parant du  
projet du canal de Panama, hier, il  
dit que sa visite à Panama lui avait  
prouvé que l'estimation du coût de  
cette entreprise gigantesque pouvait  
être considérablement réduite. Il est  
peu probable que le gouvernement  
américain s'oppose au projet, et M.  
de Lesseps espère qu'un syndicat de  
capitalistes se chargera de l'exécution  
de l'entreprise à de meilleures con-  
ditions favorables. Tous les documents  
de cette affaire seront rendus publics.

Saint-Petersburg, 28.—Toutes les  
sentences récentes contre les nihilis-  
tes ont été considérablement adou-  
cies.

Berlin, 28.—La Russie hésite encore  
à prendre part à la conférence qui  
doit se tenir ici au sujet des affaires  
de la Grèce.

A TRAVERS OTTAWA

—Wilhelm, le grand violoniste,  
donnera un autre concert à la salle  
de l'Opéra, en cette ville, vendredi  
prochain.

—Le comité des marchés s'assem-  
blera lundi pour entendre les accu-  
sations portées par l'échevin Rogue  
contre l'inspecteur Langrell.

—Alexander Math-wa, arrêté par  
la police pour avoir battu sa femme,  
a été acquitté par la cour de police,  
hier, la victime refusant de témoigner  
contre lui.

—Deux jeunes garçons ont été con-  
duits à la station de police par un  
jeune homme du nom de Saint-  
Amand, qui les accuse de lui avoir  
volé sa montre.

—Le yacht *Cruiser*, appartenant à  
M. Gilmour, est à Brockville. Ce  
monsieur doit partir prochainement  
pour son excursion de pêche dans le  
golfe Saint-Laurent.

—MM O'Connor, Cassidy et Bas-  
kerville, entrepreneurs des écluses  
de Sainte-Anne, ont expédié tout le  
bois nécessaire à cet ouvrage, qui  
sera commencé dans quelques jours.

—L'étendard royal flottait, hier,  
sur la tour centrale du Parlement, à  
l'hôtel Russell et en maints autres  
endroits; en l'honneur de la visite du  
prince Léopold.

—Nos chemins de fer font de bon-  
nes affaires en transportant du bois  
aux États-Unis. Il se transportait peu  
de bois de cette manière auparavant,  
surtout durant les mois d'été.

—Le corps de musique de la batte-  
rie de campagne d'Ottawa a consenti  
à donner un concert-promenade sur  
la place Cartier, un soir de la se-  
maine prochaine. Nous annonçons  
le jour précis.

—Le jeune homme dont nous par-  
lions hier comme ayant commis un  
assaut sur un autre avec une canne,  
dimanche, a été condamné par le  
magistrat de police à \$2 d'amende et  
à d'autres \$125.

—Le Dr Coleman a vendu son ma-  
gnifique étalon, "Clanaboye," au  
département de l'intérieur pour \$500.  
Ce cheval sera envoyé au fort Mc  
Leod, où on le gardera pour la repro-  
duction.

—On parle du prochain mariage  
d'un officier du département des pos-  
tes avec une gentille demoiselle du  
district de Brockville. La cérémonie  
aurait lieu à l'église Saint-Patrice,  
mercredi prochain.

—Un monsieur américain, actuel-  
lement en cette ville, a fait un tiré de  
mépris, hier, en tendant la main à  
un marchand bien connu de la rue  
Sparks qu'il avait pris pour un alder-  
man de Philadelphie.

—Un petit garçon, fils de M. Killi-  
cannon, contre-maître au moulin de M.  
Brown et Weston, s'est fait francher  
un bras par une scie ronde, hier, dans  
le moulin en question. Que les pa-  
rents empêchent donc leurs enfants  
d'approcher de ces grandes usines où  
ils sont si exposés!

—Les gardes du gouverneur-général  
se sont réunis au dépôt du che-  
min de fer Saint-Laurent et Ottawa,  
hier soir, à l'occasion du départ du  
prince Léopold pour l'Ouest. Les  
officiers furent présentés à Son Al-  
tesse royale, et au départ du convoi  
les soldats poussèrent trois hurras  
formidables que le prince accueillit  
par des saluts gracieux.

—Durant la tempête qui est arri-  
vée un peu après midi, mercredi,  
deux jeunes personnes du nom de  
Riley, demeurant près de Black  
Rapids, furent frappées par la foudre.  
L'aînée des deux fut blessée sérieuse-  
ment, le choc ayant fait jaillir le sang  
par la bouche et par les narines. Le  
Dr Wright fut appelé de suite, et on  
espère qu'elles en réchapperont tou-  
tes deux.

—Les journalistes qui travaillaient  
à l'excavation pour l'égoût principal  
sur la rue Bank se sont mis en grève,  
hier, refusant de travailler pour  
moins qu'un dollar par jour, au lieu  
de 80 centimes qu'ils recevaient. Les  
entrepreneurs leur ont offert 85 cen-  
times, alléguant qu'ils ne pourraient  
payer plus parce qu'ils avaient entre-  
pris l'ouvrage à trop bas prix.

—Hier, tandis que plusieurs hom-  
mes étaient occupés à charger des  
chairs à la station du Canada Central,  
un nommé Jean Venne, qui tirait  
des billets du moulin de J. R. Booth  
à la station, fut trouvé à terre, appa-  
remment sans vie. Un des travail-  
leurs ayant essayé de le relever,  
s'aperçut que l'individu était mort.  
Comme le Dr Malloch passait dans  
le moment, il fut appelé auprès du  
malade, mais le pauvre malheu-  
reux était mort lorsqu'il arriva. La  
cause de la mort de cet homme est  
attribuée à une chute qu'il aurait  
faite de son wagon en descendant  
des billets, lui infligeant des blessu-  
res mortelles. Personne, toutefois, ne  
l'a vu tomber, et comme il ne portait  
aucune blessure à la tête, il est dou-  
teux que la mort ait été causée ainsi.  
Plusieurs de ceux qui le connaissaient  
intimement disent qu'il était  
sujet à une maladie de cœur.

Mardi, le 22 Juin prochain  
Mardi, le 22 Juin prochain  
Mardi, le 22 Juin prochain

—Le cadavre fut transporté à sa  
résidence sur le chemin Richmond;  
le coroner Corbett en fit l'examen et  
déclara que le mort avait été causé  
par une chute de voiture qui lui  
avait cassé le cou. Le défunt était  
 âgé de 45 ans, et laisse une femme et  
plusieurs enfants.

PETITE GAZETTE

La nourriture royale  
pour les enfants, les invalides et les convales-  
cents.  
Délicieuse, légère, nutritive et toujours  
fraîche.  
En vente à la pharmacie de C. O. Dacier,  
517, rue Sussex.

—La toux, le rhume ou le mal de gorge ne  
devraient pas être négligés. Les *Trochiques  
Bronchiques de Broton* sont un remède simple  
qui soulage instantanément et guérit.  
—Lorsque l'estomac d'un enfant est dur  
et enflé, c'est qu'il a des vers. Rien de ce  
qu'il mange ne lui fait du bien. La nourri-  
ture est absorbée par les vers. Achetez une  
bouteille de *vermifuge confié* ou *Pastilles vermifuges*,  
donnez-les à l'enfant et il sera guéri.

—Ceux qui souffrent de maladies bilieuses,  
d'indigestion et de constipation feront bien  
d'essayer les *Pilules anti-bilieuses et purgatives  
du Dr Harvey*. Dans de certaines  
cas, elles ont non-seulement donné du soulage-  
ment, mais opéré la guérison. Elles ne  
contiennent pas de mercure et exigent pas  
de changement de diète. Préparées par  
Milton H. Brissell, propriétaire, Montréal.

—Pour le soulagement des douleurs, nous  
croignons que le *Painade Domestique de  
Broton* n'a pas d'égal. Elle active la cir-  
culation du sang et guérit, prise à l'intérieur  
ou appliquée extérieurement, plus sûrement  
qu'aucune autre médecine. En vente chez  
tous les pharmaciens. 25 centimes la bouteille.

—Pendant de nombreuses années, le *sirop  
calmant de Mme Winslow* pour la dentition  
des enfants a soutenu une réputation sans  
faillir. Son effet est certain. Il règle les  
fonctions de l'estomac et des intestins, guérit  
la colique, amollit les gencives, réduit l'in-  
flammation et apaise les douleurs, comme  
des millions de mères peuvent le certifier.

Nouveaux Arrivages

AU MAGASIN DE

C. GAGNÉ ET Cie.

VOYEZ NOS PRIX :

HABILLEMENTS à ordre pour.....\$ 9 00

HABILLEMENTS à ordre pour.....\$ 9 50

HABILLEMENTS à ordre pour.....10 50

HABILLEMENTS à ordre pour.....11 00

HABILLEMENTS à ordre pour.....12 50

HABILLEMENTS à ordre pour.....13 50

100 PIÈCES

A VOTRE CHOIX.

COUPE PARFAITE OU PAS DE VENTE!

N'oubliez pas de venir nous voir

Avant d'acheter ailleurs!

N'oubliez pas nos chemises blanches pour 75

centimes, ni nos chemises blanches avec col-  
lets pour \$1.00.

Venez acheter un de nos chapeaux de  
Lehigh pour 50c. et 60c.

1880 NOUVEAUTÉS 1880

VENANT D'ÊTRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre,

ET DE DRAPS FRANÇAIS,

TWEEDS FRANÇAIS ET ÉCOSSAIS,

Tweeds Canadiens, eto

On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR,  
Ottawa, 10 février 1880. 133 Rue Sparks

VIENT DE PARAITRE

UN PARALLELE

Lord Beaconsfield et sir John Macdonald

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure sur papier de luxe, accompagnée  
des portraits de lord Beaconsfield et de sir  
John Macdonald.

Prix: 50cets. l'exemplaire

S'adresser au bureau du Canada.

SUCCÈS!

Si le succès est basé sur le mérite, alors  
nos POELES et nos FERRONNÉES DE MENAGE doivent être les  
plus méritoires.

NOS POELES

LES MEILLEURS,  
LES PLUS AVANTAGEUX,  
CEUX QUI SE VENDENT LE MIEUX.

Attraps à rats venant d'être reçus.

H. Meadows et Cie

Dépot de Peuples de la "Capitale",  
525 - Rue Sussex - 525

FERRONNERIE

POUR LA

Ferronnerie à bon marché

ALLEZ CHEZ

McDougal & Cuzner,

Enseigne de la GRANDE TARIÈRE,  
RUE SUSSEX,  
Ottawa, 2 février 1880.

MARQUIS DE LORNE

Fournisseur de Son Excellence le

Joseph Drolet

FABRICANT

d'Eaux Gazeuses,

Ale et Bière de Gingembre, Cidre,  
Soda Water, Grème Nectar, et  
autres breuvages pour l'été.

Les meilleurs breuvages  
distillés de la ville.  
Ottawa, 20 mai 1880. lan

CANAL WELLAND.

Avis aux Entrepreneurs

La construction des écluses annoncée  
le 3 JUILLET prochain, est inévitablement re-  
mise aux dates suivantes:

Les soumissions seront reçues jusqu'à  
Mardi, le 22 Juin prochain

Les plans, devis, etc., pourront être exami-  
nés à partir de

Mardi, le 8 J. in

Par ordre, F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des chemins de  
fer et canaux,  
Ottawa, 13 mai 1880

CANAL LACHINE

Avis aux Entrepreneurs

La construction des écluses annoncée  
le 3 JUILLET prochain, est inévitablement re-  
mise aux dates suivantes:

Les soumissions seront reçues jusqu'à  
Mardi, le 22 Juin prochain

Les plans, devis, etc., pourront être exami-  
nés à partir de

Mardi, le 8 J. in

Par ordre, F. BRAUN,  
Secrétaire.

Département des chemins de  
fer et canaux,  
Ottawa, 13 mai 1880.

Fabrique d'Eau Minérale Canadienne

510 RUE SUSSEX

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a ouvert un ETABLISSE-  
MENT POUR LA FABRICATION DES EAUX GAZEUSES, comprenant:

Soda, Bière de Gingembre, Cidre Champagne,  
Crème de Nectar, et Eau de Seltz

Un contremaître de la plus grande expérience est engagé dans cet  
établissement; tous les breuvages mentionnés plus haut seront dou-  
blés avec le plus grand soin.

Les commerçants et les familles seront servis aux prix les plus  
réduits.

C. DONEY,  
510 rue Sussex

LA GRANDE VENTE D'EGAN!!

Ne laissez jamais l'heure passer sans voir  
cette grande vente avec de nombreux objets

SAINE LOUQUE:

Durant les prochains deux mois aura lieu la

LA GRANDE VENTE D'EGAN!!

SUBSTANTIELLE POUR ÉPUISER LE STOCK.

Et ne laissez pas passer l'heure sans voir  
cette grande vente avec de nombreux objets

LA VENTE COMMENCERA

JEUDI, le 22 du courant

à 10 heures et se terminera le dimanche  
à 10 heures.

C. DONEY et Cie,  
531 et 539 rue Sussex,  
Banque des départs de la police

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui  
y sont exposées, et un nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantasia,  
des chaises de luxe, les stagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de  
plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

JOSEPH BOYDEN,  
Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

DE PREMIÈRE CLASSE.

CARRÉ DU MARCHÉ. 156 RUE SPARKS,  
HAUTE-VILLE.

SOURCES DE CALEDONIA

Entre Montréal et Ottawa

Atmosphère et paysages enchanteurs

1880 - Le Grand Hôtel - 1880

Ce célèbre rendez-vous pour l'été et la  
santé sera conduit sur un bien plus haut  
pied que ci-devant. Les prix ont été réduits  
et la direction entièrement renouvelée. La  
saison comprend depuis le 1er juin au 1er  
octobre. Prix de la pension pour les visi-  
teurs de passage, \$1.50 à \$2.00 par jour;  
\$8.00 à \$17.50 par semaine; enfants au-  
dessous de 12 ans, moitié prix; au-dessous  
de 5 ans, accompagnés de leurs nourrices,  
gratuits; taxes réduites pour les nourrices et les  
domestiques. Les sources et Bains sulphu-  
riques, salins et gazeux de Caledonia ont une  
réputation universelle comme spécifique  
infaillible dans le cas de rhumatismes,  
dyspepsie, maladies de la peau, du foie, des  
reins et autres affections semblables; ils  
sont recommandés par les plus hautes au-  
torités médicales.

M. Thos. Jubb, employé pendant 20 ans au  
St. Lawrence Hall, Montréal, aura la direc-  
tion de l'hôtel. Ceux qui désirent faire des  
arrangements peuvent s'adresser à lui; ou,  
s'ils veulent obtenir un guide complet indi-  
quant les routes, les prix, etc., elles feront  
bien d'envoyer leur adresse, par carte-  
postale, à la compagnie du Grand-Hôtel,  
Ottawa.

J. P. MURPHY,

PLÔMEIER.

Poseur de tuyaux de vapeur  
et de gaz.

POSEUR DE SONNETTES, etc.

101, RUE RIDEAU.

BAINOIRES EN CUIVRE POLI, en  
FER GALVANISÉ, en ZINC, etc.  
GABRIELS D'ALAIN, EVIERS, etc.,  
placés de la manière la plus convenable.  
Articles de toute sorte pour plombiers.  
Toutes les commandes seront promptement  
exécutées.

J. P. MURPHY,  
151, rue Rideau  
2 septembre 1879. lan.

ETAL C.

MARCHÉ BY.

Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Propriétaire.

Tout en remerciant ses nombreux prati

MARCHE D'OTTAWA. Samedi, 29. VIANDS—Mouton par livre, 7c. à 9c. ; bœuf, par 100 livres, \$7.00 à \$7.50 ; porc, par 100 livres pesant, \$5.00 à \$6.25 ; veau de 5 à 6c. la livre. VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 60c. à 75c. ; poulets, par couple, 45c. à 50c. ; dindons, la pièce, \$1 à \$1.40 ; oies, 50c. à 60c. ; canards, par couple, 80c. à 90c. LAITIERIE—Beurre en tincte, par livre, 20c. à 22c. ; beurre frais, par livre, 23c. à 25c. ; beurre, salé par livre, 19c. à 20c. ; fromage, par livre, 17c. à 18c. ; œufs, par douzaine, 10c. à 11c. LEGUMES—Pommes de terre, par pinte, 75c. à 80c. ; navets, par minot, 20 à 25 ; carottes, par baril, \$1.80 ; pois, par minot, 40c. à 45c. ; oignons, par minot, \$1.50. GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 45 à 50c. ; avoine, par minot, 30c. à 35c. ; maïs, par minot, 65 cents ; fèves, par minot, 75c. à \$1 ; orge, par minot, 45c. à 50c. ; blé d'automne, par minot, \$1.20 ; blé du printemps, par minot, \$1.35. FARINE—Extra double, par brl. \$7 à \$7.25 ; extra, par brl., \$6.75 à \$7 ; No. 1, par brl., \$6.50 ; gran, par brl., \$4.50 ; farine de blé d'Inde, par brl. \$2.75 ; blé broyé, par brl. \$6.50, provende, par brl. 90c. ; bran, par 100 lbs. 60c. Divers—Miel, par livre, 10 à 12c. ; saindoux, par livre, 10c. à 12c. ; suif, 6c. à 7c. ; laine filée, 65 à 70c. par lb. ; bas de laine, par paire, 25c. à 30c. ; foin, par tonne, \$8 à \$8.50 ; paille, par tonne \$4.50 à \$5.00. Peaux, par 100 lbs. \$6.50 à \$7 ; peaux de veau, 10c. à 12c. la livre ; peaux de moutons, de \$1.50 à \$1.00 chacune. Bois, de \$3.00 à \$3.25 la corde.

MARCHES ETRANGERS. New-York, 28. Coton, ferme 12 9/16. Blé, de 1.18 à 1.20. Blé d'Inde, tranquille ; No. 2, 54 1/2. Seigle nominal et sans changement, à 90c. Avoine, tranquille et ferme, 47c. Suif, tranquille et ferme, 5 à 60. Lard, 11 1/2. Saindoux, 7 1/2. Chicago, 28. Farine tranquille et nominale, reçu \$1.83 brl. Blé, 1.13 1/2. Blé d'Inde, 37 1/2 comptant. Avoine, 37 1/2. Lard nominal à \$10.00. Saindoux 6.68. Milwaukee, 28. Blé, No. 1, 1.08. Londres, 28. Consolidés, 99 3/16 sur compte, 4 1/2. 5c. 105, Erst, 3 1/2, de Prof. 00. Ill. Cent. 104. Liverpool, 28. Coton actif et plus ferme, 1-plan, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

MARCHE EN GROS. Montréal, 28. FARINE—Supérieure extra 5 80 à 5 90. Extra supérieure 5 75 à 5 85. De gros 5 60 à 5 70. Extra du printemps 0 00 à 0 00. Rouge d'Hiver 10 00 à 10 10. Blanc d'Hiver 9 30 à 10 14. Treffle 5 40 à 5 50. Blé d'Inde 5 40 à 5 50. Orge 5 30 à 5 40. Avoine 6 30 à 6 40. Pois 7 30 à 7 40. Saindoux 36 40 à 36 50. Lard 61 00 à 61 10. Suif 69 00 à 69 10. Bœuf 64 00 à 64 10. Fromage 64 00 à 64 10. Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres 2 80 à 2 90. Farine en sac de la Cité (livrée) 3 10 à 3 20. Farine d'événement 4 50 à 4 60. Farine de blé d'Inde, \$2.90 à \$3.00. BILÉ—Bilé canadien du printemps \$1.30 à 1.32, mais vendu à 1.30. BILÉ-D'INDE—50c. à 51c. AVOINE 32 à 34c. par 32 livres. ORGE—55 à 65c. POIS—86 à 88 par 60 lbs. SEIGLE, 79 à 80c. Lard, \$1 25 à \$1.00. Saindoux, 10 à 10 1/2. Jambons, 10 à 11c.

BOURSE. 28 mai

VALEURS	Montant des ordres.	Yen.	Admission.
Banque de Montréal	\$500	138 1/2	127 1/2
Banque d'Ontario	40	80 1/2	80 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Louis	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Peter	50	21 1/2	21 1/2
Banque de l'Am. de St. Paul	5		